

Offre de stage 2024 : Analyse de fiabilité des cartes de prédation par l'utilisation de caméra-traps

Ce stage prend place au sein du département d'agronomie Gembloux Agro-Bio Tech de l'Université de Liège, dans l'équipe de recherche « Biodiversité et Paysages ».

Résumé de la recherche proposée

Les cartes de prédation sont des indicateurs très fréquemment utilisés dans les études scientifiques pour estimer l'impact de la prédation des auxiliaires sur les bioagresseurs. Classiquement, des pucerons, des œufs ou des larves sont collés sur ces cartes puis sont placés dans les parcelles pendant 24h. Après ce laps de temps, les cartes sont récoltées et on dénombre le pourcentage d'organismes prédatés afin d'obtenir une estimation du taux de prédation. Le principal problème de ces cartes est l'absence de confirmation que les prédateurs étudiés sont réellement responsables de la prédation. Par exemple, plusieurs études ont démontré que des pucerons pouvaient se décrocher avec le vent ou être emportés par des organismes non-prédateurs comme les limaces. Tous ces facteurs entraînent des biais dans les résultats et peuvent rendre ces indicateurs moins fiables.



Activités potentielles

Afin d'analyser l'efficacité des cartes de prédation, l'étudiant devra utiliser des caméra traps spécialisées pour détecter les insectes. Ces caméras seront placées au-dessus des cartes afin d'identifier exactement quels sont les organismes responsables de la prédation. Des expériences seront réalisées en laboratoire afin d'évaluer la fiabilité des caméras et puis en plein champ, pour identifier la fidélité des cartes de prédation. Dans ce changement vers une agriculture moins intensive, le nombre d'études utilisant cet indicateur va continuer d'augmenter. Une analyse de sa sensibilité et fiabilité est primordiale afin d'être en mesure de fournir des connaissances fines et nuancées sur les interdépendances entre les pratiques agricoles, les communautés de ravageurs/prédateurs et le service de lutte biologique.

Note : Le stage ne peut pas être rémunéré, mais les frais engendrés pour la recherche (ex : déplacements jusqu'aux terrains) seront remboursés. Dates : à discuter aux alentours d'avril 2024, juillet 2024, août 2024 ou octobre 2024.

Contact

Pour plus d'informations ou des questions, veuillez contacter Julien Péters
(julien.peters@uliege.be)